

# Antidotes communs

Chronique hebdo pour une résistance collective

Numéro 41, Lundi 20 Mars 2023

## Les cogneurs du préfet de police Nuñez et la hargne anti-jeunes des flics

Plus ça change, moins ça change... A la tête de la préfecture de police de Paris, le passage de témoin entre celui qui avait « choisi son camp » et l'ancien « coordinateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme », nous avait été annoncé comme le début d'une nouvelle ère, plus « apaisée », en matière de maintien de l'ordre et de gestion « plus souple » des manifestations sur la voie publique.

Cette gentille fable pour enfants, largement accréditée et relayée par la grande presse, n'aura même pas duré ce que durent les roses. Les méthodes violentes, et à juste titre décriées, du très rigide et répressif Didier Lallement, annoncées comme faisant partie du passé, sont finalement assez vite revenues par la fenêtre avec le préfet de police Laurent Nuñez et un mouvement social de contestation particulièrement massif, contre la casse des retraites, insupportable aux yeux du pouvoir autoritaire en place.

Dans les faits, l'illusion n'aura même pas duré quelques jours, tant les méthodes des brigades d'intervention de la préfecture de police, qui agissent en toute impunité au sein des cortèges, prennent l'allure d'une répression violente et délibérée. C'est un pouvoir aux abois qui lâche ses chiens sans aucune retenue. Il s'agit de faire peur et de faire mal, pour dissuader celles et ceux qui protestent.

Comme l'indique *Médiapart*, dans son édition en ligne du 15 mars : « *Samedi 11 mars encore, ce sont les compagnies d'intervention (CI) de la préfecture de police, des unités de police urbaine peu formées et peu regardantes sur la déontologie, qui ont été envoyées au carton par le préfet de police de Paris Laurent Nuñez. Leur bilan, très provisoire, fait état de nombreuses personnes contusionnées, de lycéennes et de lycéens blessés, d'interpellés brutalisés, et de cortèges syndicaux ciblés.* »

Frapper et gazer des manifestant.es qui ne représentent aucune menace, s'attaquer aux services d'ordre syndicaux et s'acharner à coups de matraques et à coups de pied sur des personnes à terre, blesser et au besoin mutiler, forment l'ordinaire de ces cogneurs patentés des *compagnies d'intervention*. Il ne s'agit plus ici de « maintien de l'ordre », mais bien d'une répression violente du mouvement social qui remet gravement en cause les libertés fondamentales du droit de s'exprimer et de celui de manifester.

\*  
\* \*

Du côté de la jeunesse lycéenne, ce sont des pratiques tout aussi violentes, humiliantes et volontairement dissuasives qui sont mises en œuvre par les flics qui interviennent lors de blocages d'établissements et, parfois même, à l'intérieur de ces mêmes lycées, à la demande de proviseurs dont la vocation pédagogique profonde qui les anime les amène à s'acoquiner avec la police violente de Darmanin et Nuñez, au détriment des jeunes qu'ils sont censés protéger.

Coups et blessures, gardes à vue injustifiées jusqu'à 48 heures qui, la plupart du temps, ne débouchent sur aucune procédure judiciaire, n'ont cessé de pleuvoir sur les jeunes contestataires, depuis plusieurs mois.

Ces violences contre les jeunes sont également régulièrement accompagnées de plaintes policières bidon contre leurs victimes, réelles celles-là, pour « outrage », « rébellion » ou « violences contre agent ».

Là aussi, il s'agit de faire peur et d'enlever à la jeunesse l'envie de protester et de manifester contre tous les projets plus néfastes les uns que les autres de ce gouvernement réactionnaire. Il va de soi qu'au gouvernement, comme dans la macronie godillotte, personne ne s'émeut de cette poigne arbitraire et brutale qu'une police en voie de fascisation abat sans faiblesse sur une jeunesse qui se révolte.

Ces pratiques répressives pourraient bien cependant se retourner contre leurs instigateurs et contribuer, en réaction, à radicaliser des pans entiers de la jeunesse. Les luttes et les mobilisations à venir dans les lycées contre la généralisation d'un SNU (Service national universel) coercitif, voulu par un pouvoir de plus en plus autoritaire, en feront vraisemblablement la plus belle démonstration, à l'occasion du printemps à venir.

Philippe Rajs fus



Manif étudiante et lycéenne à Paris, le 9 mars

– Crédit Cyril Zannetacci/Vu

## Cogneurs et agresseurs sexuels à Nantes

Ce n'est pas encore le *Talon de fer*, mais ça commence à y ressembler furieusement. A Nantes, ce sont les cogneurs de la CDI-44 (Compagnie Départementale d'Intervention) – les cousins des compagnies d'intervention de la préfecture de police – qui se sont lâchés violemment, le 14 mars dernier, contre quelques dizaines de manifestant.es auxquel.les ils avaient tendu un véritable traquenard.

Certainement déçus de n'avoir pu les empêcher d'installer un barrage filtrant sur la rocade Nord, ils les ont rattrapés et nassés sur le chemin du retour, à quelques centaines de mètres de la faculté où ils avaient prévu de se retrouver. Se transformant alors en justiciers expéditifs, et sous le prétexte de vérifier l'identité de leurs victimes, ils ont fait pleuvoir les punitions corporelles sur leurs prisonniers et prisonnières, plusieurs de ces dernières étant brutalement et ignominieusement fouillé au corps par une ou des policières qui les injuriaient durant des palpations à l'intérieur de leurs sous-vêtements. Les témoignages de 4 jeunes femmes, qui ont porté plainte pour « *violences sexuelles par dépositaire de l'autorité publique* », corroborent ces saloperies.

A la suite de ces différentes plaintes, le procureur s'est vu contraint de saisir l'IGPN.

Comme le rapporte *Médiapart*, dans son édition en ligne du 18 mars 2023 : « *L'émotion de ma cliente est considérable*, explique M<sup>e</sup> Anne Bouillon, avocate d'une des quatre étudiantes. *J'ai reçu une jeune femme profondément impactée, perturbée parce qu'elle venait de vivre. Elle a subi une fouille sur le corps, sur les parties intimes, de la part d'une policière. Elle vit les choses sur le registre de l'agression intime. L'objectif premier était à minima d'humilier, et d'impressionner. Les gestes décrits sont inexplicables, et on ne peut en aucun cas les rattacher à une opération de contrôle. Comment est-ce qu'en manifestant calmement on peut être amenée à subir une fouille de cette nature-là ? C'est extrêmement grave.* »

« *Mes clientes dénoncent les gestes de palpation qu'elles ont subis dans le cadre de ce contrôle*, commente M<sup>e</sup> Aurélie Rolland, qui défend deux autres étudiantes. *Les faits que les jeunes filles décrivent, des palpations avec les mains à l'intérieur des sous-vêtements, m'apparaissent hallucinants. Ils s'accompagnent de propos inadaptés, insultants, humiliants, dans un contexte de grande tension.* »



La nasse violente de la CDI-44, le 14 mars à Nantes – Crédit : DR

Ces pratiques délibérément violentes, humiliantes et illégales ne peuvent se dérouler sans l'assentiment de la hiérarchie policière et, par voie de conséquence, du préfet de la Loire-Atlantique et des Pays de la Loire – Fabrice Rigoulet-Roze – qui coordonne les opérations de répression des manifestations. Il porte – comme les soudards de la CDI-44 – la responsabilité de toutes ces violences et agressions policières concertées et commises en réunion.

P.R.